

# ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly



## Les clubs sportifs et la Covid

### Actualités .06

Bientôt une application mobile Ville d'Amilly !

### Éclairage .11

Rendez-vous aux urnes les 20 et 27 juin

### Rencontre .13

Patricia Regimbart

# SOMMAIRE

<b>EN VUE</b>	<b>EN LIEN</b>			
<b>06-07</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
<b>ACTUALITÉS</b> Bientôt une application mobile Ville d'Amilly !  Un livre sur la réinvention du centre-bourg	<b>VOUS</b> Les clubs sportifs et la Covid 	<b>RENCONTRE</b> avec Patricia Regimbart 	<b>LIBRE EXPRESSION</b>	<b>DÉCOUVERTE</b> "Sabotage 9" : l'art pour l'Histoire 
<b>08 à 10</b> <b>GRAND FORMAT</b> Des incivilités réprimées				
<b>11</b> <b>ÉCLAIRAGE</b> Rendez-vous aux urnes les 20 et 27 juin				



“ Pour préparer l’avenir,  
il peut être utile de  
regarder vers le passé. ”

Après quelques semaines d’incertitude et à l’issue de la consultation des maires de France par le Gouvernement, il a été décidé que les élections départementales et régionales auront bien lieu en juin, avec un décalage d’une semaine par rapport au calendrier initial. Ainsi, les électeurs sont appelés aux urnes les 20 et 27 juin prochains. En charge de l’organisation des scrutins, nous cherchons des assesseurs et des scrutateurs, dont le rôle est expliqué dans ce numéro d’Espaces.

L’abstention importante caractérise ces deux élections : le rôle des Départements et des Régions est, en effet, méconnu. La crise sanitaire actuelle pourrait encore accentuer ce phénomène et dissuader nombre d’électeurs de se mobiliser. Pour favoriser la plus grande participation possible, nous prendrons toutes les précautions d’usage afin de respecter les consignes sanitaires.

La crise actuelle porte considérablement atteinte à l’activité de notre pays. Malgré les difficultés, nous devons poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés. Le projet de création d’un centre de santé avec le soutien de nos partenaires institutionnels et du Centre hospitalier de l’Agglomération montargoise évolue favorablement. Certains professionnels médicaux et paramédicaux ont déjà manifesté leur intérêt à intégrer cette future structure.

Pour préparer l’avenir, il peut être utile de regarder vers le passé. Toujours avec l’intention de préserver notre patrimoine et de le valoriser, nous poursuivons ainsi notre politique d’acquisition foncière. En fin d’année dernière, nous avons déjà acquis la propriété Bonneau ; nous nous tournons désormais vers la propriété Saint-Loup. Cette maison de maître construite sur un terrain de près de 5000 m<sup>2</sup> donnant sur la rue de la Vallée, nous permettra de maîtriser, à terme, l’aménagement du coteau du centre-bourg. Le conseil municipal a décidé d’en faire l’acquisition lors de sa dernière réunion.

La crise que nous traversons nous empêche de distinguer les contours du futur, mais la généralisation de la vaccination permettra, nous l’espérons, de dissiper d’ici quelques mois l’épais brouillard dans lequel nous sommes plongés pour, enfin, retrouver la vie normale à laquelle nous aspirons toutes et tous.

**Gérard DUPATY, Maire d’Amilly**



#### > Premières commandes.

Le drive fermier lancé par le Département du Loiret et la Chambre d'agriculture connaît un début prometteur. Les producteurs locaux donnent rendez-vous aux consommateurs sous la halle le vendredi entre 12h et 14h, pour un retrait de commande passée avant le mercredi minuit sur [www.drive-producteurs-45.fr](http://www.drive-producteurs-45.fr)



#### > Jeunes pousses.

Les élèves des quatre classes de l'école ont participé en mars à la plantation de deux arbres. Ils étaient guidés dans cette tâche par les enseignants. Cette action avait une résonance particulière car les enfants avaient appris les grandes choses.

# VU Vi



©Luc Bonnard

#### > Course au soleil.

L'arrivée de la 2<sup>e</sup> étape du Paris-Nice a bien eu lieu, et sous les yeux des spectateurs qui ont pu assister au franchissement de la ligne d'arrivée par les coureurs. Le leader de l'équipe DSM l'a emporté au sprint, lui qui s'était déjà illustré au dernier Tour de France en prenant la deuxième place à Privas.



©Bernard Croissant



...cole maternelle de Saint-Firmin ont participé  
...pres dans leur cour, des mûriers platane. Ils  
...les agents du secteur Cadre de vie d'Amilly.  
...pédagogique : avec leurs enseignants, les  
...caractéristiques de l'arbre.



**> Clos-Vinot.**

Les travaux de construction du futur accueil périscolaire de l'école du Clos-Vinot avancent à bon rythme. Le chantier se concentre désormais sur les peintures, la pose des faux plafonds, les branchements électriques et l'équipement des salles. Ce bâtiment qui ouvrira à la rentrée de septembre accueillera durant la phase de réhabilitation de l'école quatre salles de classe provisoires.

# es de ma lle



...coureurs. Le Néerlandais Cees Bol de l'équipe



**> Dépistage Covid-19.**

La journée de dépistage proposée le 23 mars dernier par l'Agence régionale de santé a attiré 70 personnes, venues se faire tester à l'Espace Jean-Vilar.

## Conseil municipal

Prochaines séances les mercredis 26 mai et 23 juin à 18h, salle Saint-Loup. L'horaire est susceptible de changer. Consulter le site internet [amilly.com](http://amilly.com) pour plus d'informations.

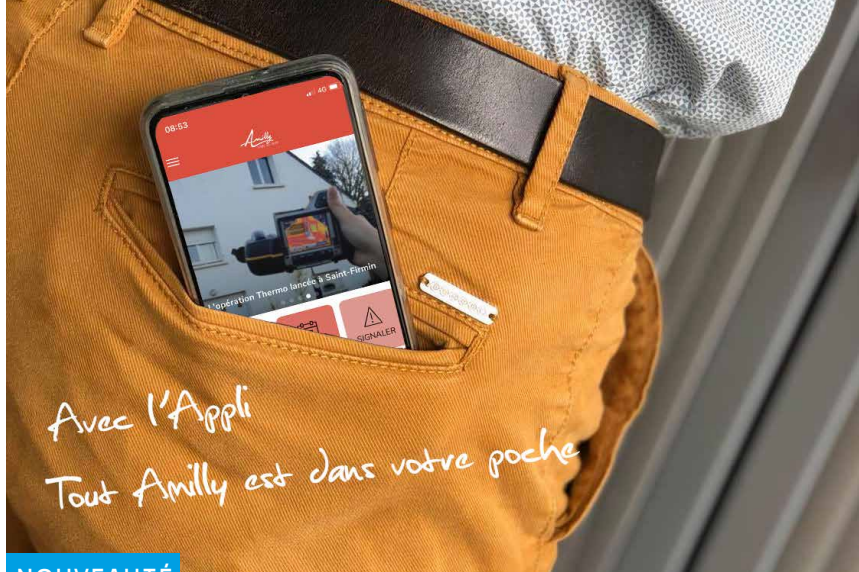
## Hommage à la famille Pinkus

L'extension de la Maison Taraud offre depuis 2018 une salle dédiée aux activités associatives. Lors du conseil municipal du 31 mars dernier les élus ont accepté à l'unanimité la proposition de baptiser ce bâtiment "Salle Pinkus", en hommage à la famille Pinkus. Originaires de Pologne, les Pinkus s'installent à Paris au début des années 30. En 1940, ils fuient la capitale pour s'établir à Amilly, rue des Maisons-Neuves. Née en France en 1932, Fernande Pinkus est scolarisée à l'école des filles du bourg. C'est ici qu'elle est arrêtée en octobre 1942 par les Allemands. Avec ses parents, son frère Élias et sa sœur Céлина, elle est internée à Beaune-la-Rolande. Les Pinkus font partie du convoi n°47 parti de Drancy le 11 février 1943 en direction d'Auschwitz.



## Don du sang

La prochaine collecte de sang à l'Espace Jean-Vilar aura lieu **mercredi 12 mai**, de 15h à 19h. Les volontaires peuvent s'inscrire sur le site [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



NOUVEAUTÉ

# Bientôt une application mobile Ville d'Amilly !

Les habitants et usagers des services d'Amilly pourront prochainement télécharger l'application mobile de la Ville.

L'équipe du service Communication de la commune planche depuis plusieurs mois sur la création d'une application mobile disponible sur supports digitaux, smartphones et tablettes. (IOS et Android).

Le principal atout de ce nouvel outil interactif et disponible 24 h/24, 7 jours sur 7, est de faciliter les relations mairie/citoyens, dans un sens comme dans l'autre à travers :

- Un accès simplifié et plus lisible aux informations sur les services (restauration scolaire, accueil de loisirs...) et sur les équipements municipaux culturels et sportifs. Le système permet également de savoir en temps réel si un service est ouvert ou fermé.

- La réception instantanée d'informations grâce aux notifications sur les thématiques choisies et la synchronisation avec l'agenda de son téléphone.
- La possibilité d'effectuer un signalement, photo à l'appui, si l'on a connaissance d'un désagrément ou d'un incident survenu sur la voie publique (présence de débris sur la voie publique, nids de poule...). Les services de la ville en sont immédiatement alertés et l'expéditeur peut suivre l'évolution du dossier.
- La personnalisation des rubriques consultables sur la page d'accueil, en fonction de ses centres d'intérêt.
- La réception d'alertes en cas de risques majeurs (inondation, tempête...).

### Marie-Laure Carnezat, adjointe à la Communication

#### Pourquoi lancer une application mobile Amilly ?

*Depuis plusieurs années, nous souhaitons compléter les supports de communication déjà existants (Espaces, le site Internet...) par un support 100 % digital. En effet, 77 % des Français possèdent un smartphone et 51 % privilégient cet outil pour consulter Internet. La crise de la Covid a accéléré la mise en œuvre du projet.*

*C'est un nouveau service, gratuit, accessible à tout moment, de n'importe où, utile au quotidien. Il est ouvert à tous : habitants d'Amilly, usagers des services, visiteurs occasionnels...*

#### Quels sont ses principaux avantages ?

*Il y en a de nombreux (lire ci-dessus) mais je dirais que naviguer sur une application est plus simple et intuitif que sur un site Internet : on retrouve plus facilement l'information recherchée. La personnalisation permet par ailleurs à chacun de sélectionner ses rubriques favorites, d'y avoir accès depuis la page d'accueil et de recevoir les notifications sur les thématiques qui l'intéressent.*



PARUTION

©Benôit Fougeirol

## Un livre sur la réinvention du centre-bourg

L'ouvrage intitulé "Amilly (45200) - Réinvention d'un centre-bourg" vient de sortir.

La Ville d'Amilly a édité, en partenariat avec les éditions Dominique Carré (appartenant aux éditions La Découverte) l'ouvrage "Amilly (45200) - Réinvention d'un centre-bourg". Rédigé par Jean-Christophe Bailly, François Barré, Vincent Barré, Sylvain Dubuisson et Jean-Paul Robert et illustré par les photos de Benoît Fougeirol, il retrace l'évolution de l'espace urbain du centre-bourg impulsé par la municipalité il y a une vingtaine d'années et confiée à une équipe d'architectes, d'artistes et de paysagistes. Ce projet au long court avait pour ambition de donner à Amilly un centre-bourg accueillant, épousant le paysage et l'architecture existante et, bien sûr, fonctionnel.

Comme l'indique l'artiste-architecte Vincent Barré présent dès le début et coordinateur de l'équipe, *Gérard Dupaty m'a demandé de l'accompagner dans la durée, dans sa recherche d'une architecture et d'un art public à la mesure de sa ville, avec la volonté d'agir pour le centre-bourg, de lui restituer la vie et la dignité que les habitants attendent, dans une approche de terrain directe, sans ostentation ni effet d'annonce, dans un souci de qualité, d'urbanité.*

### Deux décennies de mutation

Il poursuit : *La temporalité nécessaire a forcément occasionné des chevauchements du fait des longs délais pour les acquisitions foncières à Amilly, de la recherche de financements*

*adaptées à chaque situation, du soin mis à penser l'articulation des espaces publics accompagnant chaque opération, selon le rythme des études, puis celui des chantiers, parfois très difficile. Un projet à la fois, "comme les pièces d'un puzzle", sans précipitation, et selon les priorités et possibilités de la ville.*

De la place de Nordwalde et des bâtiments qui l'entourent (médiathèque, presbytère devenu Maison Saint-Loup, ancienne ferme du bourg), au quartier des Terres-Blanches (son parc, sa place), en passant par les tanneries métamorphosées en Centre d'art contemporain et l'ancienne gare transformée en Maison des jeunes, le bourg a connu, en moins de deux décennies, une mutation extraordinaire.

L'ouvrage Amilly (45200) - Réinvention d'un centre-bourg est disponible en ligne et dans les librairies du Hérisson et des Écoles à Montargis.

> Amilly (45200) - Réinvention d'un centre-bourg. Éditions Dominique Carré. 112 pages. 30€



## Une Maison de l'Enfance à Amilly

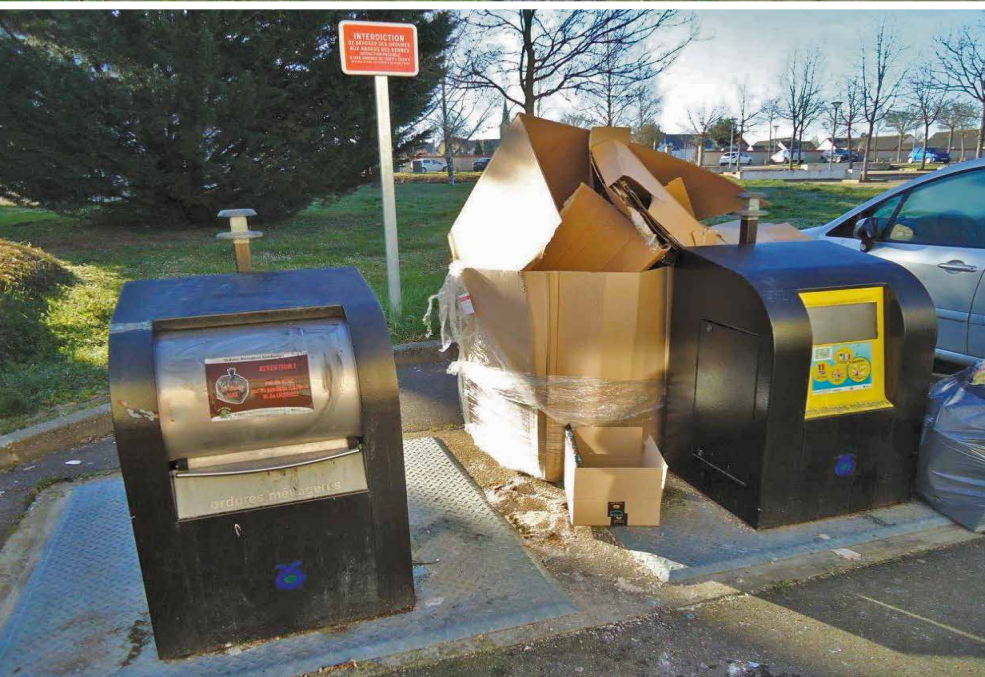
Le Département a choisi d'installer sa seconde Maison de l'Enfance à Amilly, dans une maison de 400 m<sup>2</sup> du quartier de Viroy. Totalement rénovée, elle recevra des enfants placés en urgence pour trois à six mois, sur décision judiciaire ou administrative. La mesure permet de soulager la maison mère orléanaise, arrivée à saturation, et de permettre aux enfants du Montargois placés, autrefois envoyés à Orléans, de rester à proximité de leurs proches, de leur école, de leur lieu d'activité sportive ou culturelle. La Maison de l'Enfance d'Amilly prend en charge dans un premier temps dix enfants. Un second bâtiment sera érigé juste à côté, pour accueillir dix enfants supplémentaires. Ils seront encadrés par 31 agents.



## Le marché du dimanche 16 mai délocalisé

Le Tour du Loiret fait étape le dimanche 16 mai à Amilly. La ligne de départ et d'arrivée est installée dans le centre-bourg, devant l'agence de la Banque Postale. Pour cette raison, le marché hebdomadaire n'aura pas lieu place de l'Église mais sur le parking situé à l'arrière de la Maison de la Petite Enfance. Vous retrouverez donc vos commerçants au 304, rue de la Libération, aux horaires habituels : 8h - 13h.

> Contact Service Communication  
02 38 28 76 25





## POLICE MUNICIPALE

# Des incivilités réprimées

Les incivilités sont des manquements aux règles de la vie en société. Parmi les plus courantes, qui provoquent des nuisances, on retrouve les dépôts sauvages d'ordures de toutes natures, le brûlage des déchets verts ou encore les stationnements gênants.

**L** Le rôle de la Police municipale est de sanctionner ces incivilités du quotidien, au nom du maire et en vertu de ses pouvoirs de police. Encore faut-il retrouver leurs auteurs. Dans le cas des dépôts sauvages d'ordures, il est difficile de les identifier mais pas impossible. L'installation de caméras à proximité des lieux d'apport volontaire, régulièrement souillés par les dépôts d'encombrants, a amélioré les chances de les appréhender.

Le problème de l'identification des auteurs se pose moins lorsqu'il s'agit de sanctionner les particuliers qui brûlent des déchets verts (résidus de tonte, de taille, feuilles mortes...) : la fumée est un bon indicateur. À condition de les prendre sur le fait. *Cette pratique est repartie à la hausse avec le confinement de l'an dernier puisque la déchetterie était fermée*, explique Christian Caron-Perroud, adjoint au maire chargé de la Prévention et de la Sécurité. *Aucune dérogation à l'interdiction de brûler n'est possible, ou à titre exceptionnel dans des cas très spécifiques, avec accord de la mairie et de la préfecture, la démarche pouvant prendre plusieurs semaines*, ajoute-t-il.

## Quatre policiers municipaux

Autre incivilité bien connue de la police municipale : le stationnement gênant. Dès lors qu'un véhicule est immobilisé à un emplacement inadéquat : trottoirs, passages piétons, places réservées aux livraisons, pistes cyclables, entrées d'immeubles... *Se garer à contresens de la circulation est également répréhensible, par exemple dans le Bourg, devant l'entrée de la Banque postale*, indique l' élu.

Le retour des beaux jours signe aussi celui des nuisances sonores de voisinage liées à l'entretien de la maison et du jardin ou encore des bruits d'animaux (chiens...) et répréhensibles, si elles présentent des caractéristiques de durée, de répétition ou d'intensité particulière.

Pour lutter contre ces comportements, la Ville d'Amilly emploie quatre policiers municipaux (lire "nouveau policier" p.10), chargés également de mettre en œuvre des actions de prévention.

## Le chiffre

# 60 tonnes

C'est le poids des déchets (ordures ménagères et encombrants) ramassés sur la voie publique d'avril à décembre 2020, par les agents du secteur Cadre de vie de la commune, avec les salariés de l'ESAT Les Râteliers. De janvier à mars 2021, ce chiffre s'élève déjà à 26 tonnes.

# L'abandon de voitures

Assurance non valide, véhicule en panne non remorqué... Pour de multiples raisons, certains abandonnent leur voiture sur la voie publique. C'est un stationnement abusif, considéré comme tel à partir du moment où le véhicule en question reste plus de sept jours en un même lieu. Cela justifie à la fois qu'une contravention de 35 € soit dressée mais également la mise en fourrière. Les frais d'enlèvement sont à la charge du contrevenant, 126 € qui sont recouverts par le Trésor

public auprès du propriétaire, plus les éventuels frais de garde et de mise en vente si le véhicule n'est pas récupéré.

Toutefois, avant d'envoyer le véhicule à la fourrière, la police municipale marque le véhicule puis vérifie environ deux semaines après si celui-ci a été déplacé. Si ce n'est pas le cas, elle retrouve la trace du propriétaire grâce à l'immatriculation et le met en demeure d'enlever le véhicule.

## NOUVEAU POLICIER

David Vanelle, 49 ans, a été recruté le 1<sup>er</sup> avril en tant que policier municipal. Il intègre une équipe déjà constituée de trois agents. Le quatuor formera deux patrouilles. Arrivant de Nogent-sur-Vernisson où il a exercé ce métier pendant vingt ans, il prend peu à peu ses marques à Amilly. *Le territoire est plus vaste et je trouve le côté rural/urbain intéressant*, indique-t-il.



## L'INTERVIEW

**CHRISTIAN CARON-PERROUD**

Adjoint  
à la Prévention  
et la Sécurité



**Que fait la police municipale pour lutter contre les incivilités ?**

*Dans un premier temps, la police identifie les auteurs, puis elle sanctionne. Bien sûr, nous avons également développé des actions de prévention.*

**Un exemple d'action de prévention ?**

*Dans le domaine du stationnement gênant, nous analysons la dangerosité de l'incivilité et faisons preuve de souplesse s'il n'y a pas de danger ni de perturbation majeure de la circulation. Nous avertissons toutefois le conducteur en laissant un prospectus sur le pare-brise. En cas de stationnement dangereux ou de récidive, c'est la verbalisation.*

## LES CONTRAVENTIONS

**68€**

Pour le dépôt sauvage d'ordure, majorée à 180€ et 1500€ si le contrevenant a utilisé un véhicule, avec la confiscation du véhicule dans certains cas.

**135€**

ou

**450€**

En cas de procès-verbal.

**Pour le brûlage des déchets verts.**

**35€**

pour l'arrêt et /ou stationnement gênant

**135€**

en cas d'arrêt et /ou stationnement dangereux.

1.

**Qui éliions-nous ?**

Ces élections sont particulières puisque deux scrutins auront lieu le même jour : les électeurs désigneront en effet leurs représentants au conseil départemental (Département du Loiret) et leurs représentants au conseil régional (Région Centre-Val de Loire). Elles devaient avoir lieu en mars 2021 mais ont été reportées en raison du contexte sanitaire.

Le Département est notamment en charge de l'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées et handicapées, de la petite enfance (Protection maternelle et infantile), de la protection de l'enfance (Aide sociale à l'enfance), de l'aide sociale (revenu de solidarité active), de la gestion des collèges, de la voirie départementale.

La Région est compétente, par exemple, en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de formation professionnelle, de gestion des lycées, de transports interurbains.

2.

**Quels sont les modes de scrutin ?**

Les deux élections, départementale et régionale, sont à deux tours. Pour les départementales, il s'agit d'un scrutin binominal : les électeurs votent pour un binôme mixte. Il y en a un par canton. La Ville d'Amilly est intégrée au canton de Châlette-sur-Loing.

Pour les régionales, les électeurs choisissent une liste de candidats. Les sièges sont répartis selon les règles de la proportionnelle, avec une prime majoritaire pour la liste arrivée en tête des suffrages.

3.

**S'inscrire ou vérifier que l'on est inscrit.**

Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au vendredi 14 mai à minuit. La démarche se fait soit en mairie, soit en ligne sur **service-public.fr** (onglet Papiers-Citoyenneté)

En mairie, trois documents vous seront demandés : le formulaire de demande d'inscription dûment rempli, un titre d'identité, un justificatif de domicile. En ligne, ces documents sont à fournir sous forme numérisée.

Sur **service-public.fr** vous pouvez également vérifier si vous êtes inscrit ou non sur une liste, et dans quel bureau.

4.

**Procuration :  
une démarche plus  
rapide et sûre.**

Il est possible de faire sa demande de procuration en ligne sur **maprocuration.gouv.fr**. Cette démarche n'est que partiellement dématérialisée dans la mesure où il vous faut vous présenter dans un second temps, muni du numéro de dossier obtenu en ligne, au commissariat ou au tribunal où il sera procédé à une vérification de votre identité.

**Rendez-vous aux urnes****les 20 et 27 juin**

5.

**Besoin d'assesseurs  
et de scrutateurs.**

Le jour du scrutin, les bureaux de vote sont tenus par le président et deux assesseurs volontaires, chargés notamment de vérifier l'identité des votants et de faire signer la feuille d'émargement. À Amilly, deux binômes d'assesseurs se relaient dans la journée : un duo le matin, un autre l'après-midi. Pour les élections de juin, la Préfecture du Loiret demande aux mairies de doubler les bureaux, ce qui aura pour conséquence le doublement du nombre d'assesseurs pour la bonne tenue des scrutins. Cette consigne implique également une hausse du nombre de scrutateurs présents en début de soirée, pour assurer le dépouillement des bulletins de vote.

Si vous êtes volontaire pour devenir assesseur ou scrutateur, contactez le service Affaires générales  
au **02 38 28 76 00 / affaires.generales@amilly45.fr**



ASSOCIATIONS

# Les clubs sportifs et la COVID

Comment les clubs sportifs vivent-ils cette période de crise sanitaire ? Quelles sont leurs perspectives ? Réponse avec Didier Levassort, président des J3 Sports Amilly et Patrick Leclou, adjoint aux Sports et à la Jeunesse.

Depuis un an, les sections vivent au rythme des ouvertures et fermetures des équipements sportifs, appliquant à chaque fois de nouveaux protocoles sanitaires pour permettre aux licenciés de pratiquer en toute sécurité.

La crise a frappé moins durement les disciplines s'exerçant en extérieur. À la différence des salles (gymnases, dojo, piscine...), le stade Clériceau est resté ouvert, ce qui a permis aux J3 Football, Athlétisme ou Pétanque de poursuivre les séances d'entraînement, même si les compétitions sont suspendues. De leur côté, les J3 Randonnée ou Cyclisme ont continué à pratiquer dans la limite de groupes de six personnes comprenant l'encadrant, cette limitation étant levée si l'encadrant est diplômé d'État, ce qui était par exemple le cas aux J3 Triathlon.

## “Donner envie de reprendre en septembre”

Certaines sections ont décidé, coûte que coûte, de proposer des activités à leurs adhérents, de garder le contact. Les initiatives en visio et les entraînements extérieurs se sont multipliés, le mercredi et le samedi notamment. C'est le cas pour les J3 Gymnastique et J3 Judo-Jujitsu. Avec le retour du printemps, cette pratique s'est développée, favorisée par l'allongement des jours malgré le couvre-feu imposé. *Le basket et le hand ball ont de leur côté demandé à occuper des terrains extérieurs au collège Schuman et à Saint-Firmin*, poursuit Didier Levassort.

L'enjeu est de freiner la chute du nombre de licences (moins 28 % selon le prévisionnel de la saison 2020-2021, avec des disparités selon les sections) et de *donner envie, notamment aux enfants, de reprendre en septembre prochain*. Malheureusement, cet élan a été brisé par le retour du confinement début avril et l'interdiction de pratiquer une activité sportive collective, même en plein air.

Trouver des alternatives est parfois compliqué, en danse notamment. *Les contacts sont interdits*, rappelle Michel Montceau, de l'ACLAM et *la danse à deux à distance, ce n'est pas possible*, complète Catherine Marsalik, présidente de Passion Danse. Depuis les vacances de la Toussaint, tout est à l'arrêt pour les adultes. *Nous avons repris en décembre/janvier pour les jeunes puis désormais la jauge a été limitée à six. Faire cours avec si peu d'élèves ne serait pas valable financièrement. De toute façon, nous serions obligés de pratiquer en extérieur ce qui, sans parquet, peut s'avérer dangereux*, explique Géraldine Chonavel de Danse sans frontières.

Les associations tiendront-elles financièrement, dans la durée ? Aux J3, les comptes restent à flot du fait du peu de dépenses réalisées et du maintien des subventions municipales. Toutefois, les recettes provenant des manifestations sont inexistantes. Certes, l'allocation versée par l'État pour l'activité partielle finance à 84 % le salaire net des 21 salariés des J3, les sections ayant

décidé de compléter les 16 % restant. Seulement l'État a annoncé une baisse de cette aide...

D'un club à l'autre, les situations sont disparates et, s'il est difficile de prédire l'avenir, le mois de septembre sera capital.

## Patrick Leclou, adjoint aux Sports et à la Jeunesse

**La pratique sportive en club est au ralenti, et même à l'arrêt pour certains clubs. Comment voyez-vous l'avenir du sport à Amilly ?**

*Dans un avenir proche, nous allons certainement perdre des adhésions et nous ne savons pas encore dans quelle mesure mais je pense sincèrement, malgré tout, que lorsque les clubs pourront vraiment redémarrer, les gens auront envie de retrouver un lien social et pour certains, de se donner de nouveaux objectifs sportifs.*

**Comment faire repartir la machine ?**

*La difficulté va surtout se trouver du côté des équipes encadrantes car si les dirigeants sont toujours motivés, les bénévoles auront peut-être plus de mal à reprendre. Il faut absolument donner envie aux bénévoles de s'accrocher et, pour ceux qui ont déjà décroché, de revenir. La mairie a, pour cela, l'idée d'organiser un Forum des associations en septembre, si la situation s'est améliorée.*

# PATRICIA REGIMBART

POUR VOUS SERVIR

*Patricia Regimbart, responsable du service Entretien-Réception à la Ville d'Amilly, vient de prendre sa retraite, à 63 ans.*

## Caractère.

À la Ville d'Amilly, Patricia semble avoir toujours fait partie du paysage. Elle n'a pourtant débuté sa carrière à la commune qu'à l'âge de 38 ans, après un an de vacances de ménage et de surveillance de bus ou de pause méridienne. C'était en 1996. *J'arrivais avec des méthodes et un caractère mais ça s'est bien passé, se souvient-elle.*

## Active.

En charge de la gestion du personnel d'entretien, de restauration scolaire et, pendant des années, des Agents territoriaux spécialisés dans les écoles maternelles (ATSEM), elle a toujours mis la main à la pâte, comblant souvent les absences au pied levé. *Tout le monde ne sait pas faire le ménage, contrairement à ce qu'on peut penser, estime-t-elle.*

*J'aime être active. Rester assise derrière un bureau ? C'est niet !* dit-elle. Ce métier exigeant, parfois éprouvant, elle n'avait pourtant pas envie de le quitter, même après 47 ans de bons et loyaux services. *J'avais plaisir à être à mon travail, c'est peut-être ridicule mais c'est vrai !*

Elle se considère *chanceuse* de s'être toujours bien entendue avec ses collègues, qui l'ont aidée dans son évolution professionnelle.

## Réceptions.

Patricia Regimbart a été de toutes les réceptions organisées par la mairie, de la commande à l'installation jusqu'au service. Cette tâche, elle l'effectuait en binôme, tout comme l'accueil d'invités (artistes en résidence, délégations européennes...) dans les hébergements.

Les Amillois l'ont donc rencontrée au banquet des aînés, au réveillon de la Saint-Sylvestre, aux vernissages d'exposition, au gala de Fête de l'Europe...

## Rencontres.

Sa force est de ne jamais exiger des autres ce qu'elle ne s'impose pas à elle-même, ce qui lui a valu d'être reconnue par tout le personnel amillois. Il faut peut-être chercher les raisons de cet attachement à la valeur du travail et au respect dans son passé d'aide à domicile chez des personnes âgées. *J'ai commencé à 16 ans comme employée de maison. Je travaillais tous les jours, sauf le dimanche après-midi. Ma patronne m'a appris le travail ce qui ne nous empêchait pas de partager des moments de détente. Elle m'a aussi transmis des valeurs humaines et avec elle j'ai découvert le jazz et j'ai beaucoup lu.*

Une expérience qui lui a peut-être donné envie de rencontres et de découvertes, ce qu'elle a pu concrétiser à Amilly. *J'ai le souvenir d'une répétition de l'Orchestre baroque de l'Union européenne et d'une jeune contrebassiste qui dansait en jouant, c'était formidable ! Ces instants de partage ont embelli sa carrière. Un bonjour, un merci, c'est peut-être rien mais ça fait du bien !*



En raison de la tenue des élections régionales et départementales en juin dans le respect des règles de neutralité, nous ne communiquerons pas en cette période.



Christian Daunay,  
Commission :  
Affaires sociales / Petite Enfance  
**Courrier à adresser en mairie**  
> [christian.daunay@amilly45.fr](mailto:christian.daunay@amilly45.fr)



Catherine Lotte,  
Commissions :  
Éducation/Enfance  
Sports/Jeunesse  
**Courrier à adresser en mairie**  
> [catherine.lotte@amilly45.fr](mailto:catherine.lotte@amilly45.fr)



Grégory Gaboret,  
Commission :  
Finances  
**Courrier à adresser en mairie**  
> [gregory.gaboret@amilly45.fr](mailto:gregory.gaboret@amilly45.fr)



Stéphanie Plichon,  
Commissions :  
Affaires culturelles/Jumelages  
Développement durable/Mobilité  
Travaux/Aménagement du territoire/  
Commande publique  
**Courrier à adresser en mairie**  
> [stephanie.plichon@amilly45.fr](mailto:stephanie.plichon@amilly45.fr)

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

Norah BILLAULT, Celia ABID, Lina BARDANT, Elisa SAHIN, Emir ÖCAL, Livio IEMBOLI, William CAYROCHE BIHIN, Léon MARTIN, Lyvia VENTADOUR, Julian SOHIER, Eren VIVES, Aaron RUMENIERAS, Ezra RINCY, Dieyna DIANKHA, Lucas BERNARD, Azaan FOUTOU-HABIBU-MPI.

### DÉCÈS :

Branca DE ABREU veuve DELARUE, Jacqueline MOREAU épouse RIVIÈRE, Pierrette LEROUX veuve BURON, Yvonne DI MAJO veuve FONTANA, Claude REUILLARD, Gisèle COURNET veuve BOUZIGUES, Mohammed BOULOUATA, Francesco LOPEZ, Jacques BÂCHET, Monique CHAPUIS épouse DELAUNAY, Madeleine FIETTE veuve DELION, Jeannine LOYER veuve CIRRONI, Anna VAN DRUNICK épouse POONS, Yolande JONCHERET veuve PONÇON, Simone LAMÉRAND épouse FRÉGÉY, Paulette GAUDRY veuve ARVAUX, Essaid AMRANE, Gilbert HUET, Andrée GALLET épouse PASTORI, Roger COLÉ, Aurèle PETIT-RENAUD, Liliane GEORGET, Paulette MARTIN, Suzanne LEMOINE veuve PAGEOT, Odile DALAIGRE veuve MARSANT, Josette RONDOLOTTO, Albert LOUVEAU, Lucienne FOUCAULT, Roger LEMARCHAND, Laurence PUGLIESE.

## ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard DUPATY - Responsable de la rédaction : Marie-Laure CARNEZAT - Rédaction : Mylène JOURDAN  
Réalisation : service Communication - [communication@amilly45.fr](mailto:communication@amilly45.fr) - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : [amilly.com](http://amilly.com)  
Crédits photos : DR - Icônes : Flaticon  
Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à [communication@amilly45.fr](mailto:communication@amilly45.fr) à l'attention du responsable de service : Nicolas TAGOT  
Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

# “Sabotage 9” : l’art pour l’Histoire

Une nouvelle sculpture a fait irruption dans le paysage urbain amillois, sous l’impulsion de l’équipe des Tanneries - Centre d’art contemporain. Cette œuvre de Nicolas Daubanes réalisée l’an dernier se compose de béton blanc, de sucre et de fer et prend la forme d’un escalier en colimaçon déposé au sol, comme immobilisé entre construction et destruction. L’utilisation du sucre fait référence à un épisode de notre Histoire et honore l’ingéniosité et le courage des travailleurs-résistants de la Seconde Guerre mondiale qui, contraints de bâtir le mur de l’Atlantique, ont mélangé du sucre au béton pour le fragiliser. L’œuvre, intitulée “Sabotage 9”, est d’ailleurs vouée à se désintégrer. Elle constitue, tout comme les Géants de Jacques Julien, installés dans la prairie de la Ferme du Bourg, le prolongement de l’exposition hors-les-murs et évolutive “Presqu’île”, lancée dès l’ouverture du centre d’art en 2016.



## #MonAmilly



Daniel Rouvel a profité du passage de la course du Paris-Nice le 8 mars dernier pour capturer une partie du peloton dans la roue de vélo (photomontage).

Appareil Canon EOS 50D, ISO 100, ouverture 5.6, 1/400 de seconde.

Donnez-nous à voir votre Amilly ! Vous appréciez un détail architectural, un décor naturel remarquable ? Publiez votre photo sur les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook) avec le hashtag #MonAmilly ou envoyez-la à [communication@amilly45.fr](mailto:communication@amilly45.fr). Vous la retrouverez peut-être dans un prochain numéro de votre magazine municipal Espaces !

# RENDEZ-VOUS

#Concerts #Spectacles  
#Expositions #Évènements

## LES TANNERIES CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

### Dis]Play Off[Line - Jusqu'au 30 mai - Galerie Haute

L'exposition collective *Dis]Play Off[Line* - qui reprend sciemment le nom de la saison artistique du Centre d'art, forcément troublée par le contexte sanitaire - nous invite à questionner les notions d'altérité, du double, du décollement et de la projection de soi et nous encourage à lutter contre les formes d'invisibilités, de dépossessions, d'inerties expérimentées ces derniers mois, dans le repli sur soi comme dans le développement exponentiel de l'expérience numérique.

**Pharmakhon - Marion Roche.** Mêlant arts numériques, musique, sculpture et philosophie esthétique, *Pharmakhon* ouvre, à la faveur d'un procédé de réalité virtuelle, sur un monde qui repose sur une modélisation métaphorique du cerveau humain. Au sein de l'aire de la mémoire, l'œuvre synthétise graphiquement celle des mouvements effectués par le visiteur au cours de sa découverte des trois autres aires qui la composent.

**16bit : wolf - cylixe.** L'artiste, invitée en résidence de janvier à avril aux Tanneries, a conçu une fiction narrative portée par une mise en scène multimédia qui place le visiteur dans l'assistance d'un concert live. Cette "performance" audiovisuelle est "incarnée" par un groupe de musique composé d'une voyageuse spatio-temporelle clonée trois fois que l'artiste a façonnée comme son double, et d'une intelligence artificielle nommée 16bit : wolf.

**Laxt Memory - Pierre Pauze.** Le cinéaste et plasticien met en scène l'expérience de Théo Colbert, qui accepte de participer à l'essai d'une thérapie génique menée par une société privée. Alternant récit de l'expérience en train de se vivre et expérience vécue, passages narratifs, contemplatifs et symboliques, simultanéité, flashbacks et flashforwards, Pierre Pauze enrayer et débrayer les mises en récit et en jeu et souligne le sentiment de perte de contrôle de son personnage en prise avec une forme d'enfermement qui semble sans fin.

**My Own Landscapes - Antoine Chapon.** À travers différentes strates de récits, de réalités et de réalités virtuelles, ce court métrage met subtilement en scène le témoignage d'un vétéran de l'armée américaine et ancien designer de jeux vidéo. Partant du constat que les simulations et scénarii de géo-ingénierie militaire mis en place par les armées françaises et américaines traitent malheureusement sur le même niveau les phases d'entraînements et les processus de guérison de chocs post-traumatiques auxquels il est sujet, Cyril a décidé d'élaborer sa propre thérapie, sa propre version du "jeu", dans laquelle le spectateur est aussi invité à s'immerger.

### Prolongations jusqu'au 30 mai

Lucy + Jorge Orta - *Interrelations*  
Minia Biabiany - *L'orage aux yeux racines*

### 29 mai : finissage du 3<sup>e</sup> cycle d'expositions

- \* Performance de Lucy et Jorge Orta dans le cadre du finissage de l'exposition *Lucy + Jorge Orta : Interrelations* et restitution du projet d'action éducative *L'École Orta*.
- \* Développement performé de l'œuvre *Pharmakhon - Le charme de la discrétisation* de Marion Roche dans le cadre du finissage de l'exposition *Dis]Play Off [Line*.
- \* Échange performé avec Maxime Juin dans le cadre de sa résidence d'auteur.

### 26 juin : lancement des (F)estivales et vernissage du 4<sup>e</sup> cycle d'expositions

- \* (F)estivales, les 26 et 27 juin 2021. Week-end estival de rencontres artistiques, de performances, de concerts et de projections.
- \* *Chambre double*, monographie rétrospective de Bernhard Rüdiger dans la Grande Halle et expositions personnelles commissariées par Bernhard Rüdiger de Francesco Fonassi, Michala Julinyova, Florence Schmitt, Leander Schönweger.

Galerie Haute, Petite Galerie et Verrière, visible jusqu'au 29 août

## LES AUTRES DATES À NOTER

### Tour du Loiret Centre bourg

Dimanche 16 mai dès 15h

### Soirée musicale en extérieur École de musique - La Pailleterie

Vendredi 25 juin à 20h

### Portes ouvertes à l'École de musique La Pailleterie

Mercredi 30 juin de 13h30 à 18h30

### Expo photo en ligne

Clichés pris par les ados de la Maison des jeunes et des villes jumelles.

À voir sur [amilly.com](http://amilly.com) à la rubrique À la Une

La tenue de ces événements dépend de l'évolution de la crise. Ils sont soumis aux règles sanitaires en vigueur.